Centre de Formation et de Professionnalisation
Grand Paris Sud

PROGRAMME DE FORMATION
(Fiche descriptive)

Électricien Smart City / IRVE

(Cursus n°769 - ESC/IRVE - version n°01 du 13/07/2026)

Les + de nos formations, taux de satisfaction, taux de réussite et taux d'insertion dans l'emploi à 6 mois

Taux de satisfaction et réussite en cours.

Une expertise reconnue depuis 2010
Le CFP GPS dispose de plus de 10 ans d'expérience dans la formation aux métiers du bâtiment, avec une parfaite maîtrise des réalités terrain et des attentes des employeurs.

Un ancrage territorial stratégique (Grand Paris Sud)
Implanté au cœur d'un bassin économique dynamique, le CFP GPS intervient en lien direct avec les acteurs de **Grand Paris Sud** et les besoins concrets en recrutement.

Un vivier de candidats important et qualifié
Grâce à notre implantation locale et nos partenariats avec les acteurs de l'emploi (France Travail, missions locales, prescripteurs), nous disposons d'un **large vivier de profils rapidement mobilisables**, motivés et adaptés aux besoins des entreprises.

Des parcours orientés emploi (POEI)
Formations co-construites avec les entreprises, avec un objectif clair : **répondre à des besoins immédiats en recrutement** et sécuriser les parcours d'embauche.

Une pédagogie concrète et opérationnelle
Apprentissage basé sur la pratique, mises en situation réelles et plateaux techniques adaptés aux métiers du bâtiment.

Des formateurs experts du terrain
Intervenants issus du secteur du bâtiment, apportant des compétences directement applicables en entreprise.

Un accompagnement individualisé renforcé
Suivi personnalisé des stagiaires pour sécuriser les parcours et maximiser la réussite et l'employabilité.

Un réseau d'entreprises partenaires actif
Relations étroites avec les entreprises du territoire facilitant les immersions, les recrutements et l'adéquation formation/emploi.

Des compétences immédiatement mobilisables
Intégration d'habilitations essentielles (électrique, SST) pour une prise de poste rapide.

Une insertion professionnelle optimisée
Travail sur les savoir-être, préparation aux entretiens et accompagnement vers l'emploi durable.

Centre de Formation et de Professionnalisation Grand Paris Sud - 23, rue des Ateliers - 91350 GRIGNY
Tél. : 01 69 56 91 91 - Courriel : contact@cfp-gps.fr
EPIC – RCS 892 172 172 00017 – APE 85.59B - TVA intracommunautaire FR87892172172 - www.cfp-gps.fr
Prestataire de formation enregistré sous le n° 11 91 0900791 auprès du Préfet d'Evry
(Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État, certifié Qualiopi au titre de la catégorie « Actions de formation »)

Centre de Formation et de Professionnalisation
Grand Paris Sud

PROGRAMME DE FORMATION
(Fiche descriptive)

Durée de la Formation : 450,00 h - 64,00 jour(s)

Public visé et prérequis :
Public visé

- Demandeurs d'emploi inscrits à France Travail.
- Personnes souhaitant intégrer les métiers de l'éclairage public.
- Personnes en reconversion professionnelle.

Prérequis

- Motivation pour les métiers des travaux publics.
- Aptitude au travail en extérieur.
- Aptitude au travail en hauteur.
- Maîtrise des savoirs de base (lecture, écriture, calcul).
- Respect des consignes de sécurité.

Objectifs opérationnels et évaluables :
À l'issue de l'action de formation, le stagiaire aura reçu les fondamentaux permettant d'être capable de :

- Comprendre les bases de l'électricité.
- Lire des plans électriques simples.
- Réaliser des montages électriques courants.
- Installer des réseaux d'éclairage public.
- Poser et raccorder des candélabres et luminaires.
- Réaliser les opérations de maintenance et de dépannage.
- Respecter les normes NFC 15-100 et NFC 17-200.
- Utiliser les équipements de protection individuelle.
- Comprendre les technologies liées à la Smart City.
- Utiliser les outils numériques professionnels.
- Réaliser des interventions en sécurité sur chantier.
- Préparer et raccorder une installation en fibre optique.
- Installer des infrastructures de recharge pour véhicules électriques (IRVE).
- Travailler en autonomie sur un chantier d'Électricien urbain.

Nature de l'action (article L.6313-CT) : L'action suivie est une action de formation

Contenu de la formation :

La formation est organisée autour de plusieurs modules permettant d'acquérir les compétences nécessaires aux métiers de l'éclairage public.

Centre de Formation et de Professionnalisation Grand Paris Sud - 23, rue des Ateliers - 91350 GRIGNY
Tél. : 01 69 56 91 91 - Courriel : contact@cfp-gps.fr
EPIC – RCS 892 172 172 00017 – APE 85.59B - TVA intracommunautaire FR87892172172 - www.cfp-gps.fr
Prestataire de formation enregistré sous le n° 11 91 0900791 auprès du Préfet d'Evry
(Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État, certifié Qualiopi au titre de la catégorie « Actions de formation »)

Centre de Formation et de Professionnalisation
Grand Paris Sud

PROGRAMME DE FORMATION
(Fiche descriptive)

Module 1 – Bases de l'électricité (147 h)

Ce module permet d'acquérir les fondamentaux de l'électricité.

Compétences développées :

- Comprendre la tension, l'intensité et la puissance.
- Utiliser les outils de mesure.
- Lire des plans électriques.
- Identifier les câbles et protections.
- Appliquer la norme NFC 15-100.
- Prévenir les risques électriques.
- Réaliser des montages électriques simples.
- Installer des équipements courants.
- Utiliser les EPI.
- Réaliser des travaux pratiques sur tableaux électriques, prises, interrupteurs, détecteurs de présence et télérupteurs.

Module 2 – Éclairage public (63 h)

Le stagiaire apprend à intervenir sur les installations d'éclairage public.

Compétences :

- Pose de candélabres.
- Installation des foyers lumineux.
- Raccordement au réseau.
- Lecture de plans spécifiques.
- Application des normes NFC 17-200.
- Pose des luminaires.
- Pose des crosses.
- Raccordement des coffrets d'alimentation.
- Vérification de continuité.
- Maintenance.
- Diagnostic de panne.
- Remplacement des luminaires.
- Mise en service.
- Découverte de l'éclairage intelligent.
- Technologies LED.
- Télégestion.
- Optimisation énergétique.

Centre de Formation et de Professionnalisation Grand Paris Sud - 23, rue des Ateliers - 91350 GRIGNY
Tél. : 01 69 56 91 91 - Courriel : contact@cfp-gps.fr
EPIC – RCS 892 172 172 00017 – APE 85.59B - TVA intracommunautaire FR87892172172 - www.cfp-gps.fr
Prestataire de formation enregistré sous le n° 11 91 0900791 auprès du Préfet d'Evry
(Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État, certifié Qualiopi au titre de la catégorie « Actions de formation »)

Module 3 – Découverte de la Smart City (28 h)

Découverte des technologies de la ville connectée.

Compétences :

- Comprendre le fonctionnement d'une Smart City.
- Identifier les objets connectés.
- Découvrir les capteurs intelligents.
- Comprendre les solutions d'éclairage adaptatif.
- Découvrir les nouveaux métiers des villes durables.

Module 4 – Numérique et outils professionnels (7 h)

Le stagiaire apprend à utiliser les outils numériques utilisés par les techniciens.

Compétences :

- Utilisation de Word.
- Utilisation d'Excel.
- Navigation Internet.
- Utilisation de tablettes professionnelles.
- Utilisation de logiciels d'intervention.
- Recherche de documentation technique.
- Rédaction de comptes-rendus d'intervention.

Module 5 – Sécurité et posture professionnelle (63 h)

Ce module prépare le stagiaire à travailler en sécurité.

Contenu :

- Habilitations électriques.
- SST Sauveteur Secouriste du Travail.
- CACES Nacelle 1B.
- Comportement professionnel.
- Prévention des risques.

Centre de Formation et de Professionnalisation Grand Paris Sud - 23, rue des Ateliers - 91350 GRIGNY
Tél. : 01 69 56 91 91 - Courriel : contact@cfp-gps.fr
EPIC – RCS 892 172 172 00017 – APE 85.59B - TVA intracommunautaire FR87892172172 - www.cfp-gps.fr
Prestataire de formation enregistré sous le n° 11 91 0900791 auprès du Préfet d'Evry
(Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État, certifié Qualiopi au titre de la catégorie « Actions de formation »)

Module 6 – Sécurité électrique et prévention sur chantiers urbains (7 h)

Compétences :

- Identifier les risques électriques.
- Prévenir les accidents.
- Utiliser les EPI.
- Mettre en place la signalisation d'un chantier.
- Respecter les distances de sécurité.
- Prévenir les risques liés au travail en extérieur.
- Sécuriser une intervention en milieu urbain.

Module 7 – Fibre optique (35 h)

Compétences :

- Lecture d'un plan optique.
- Préparation d'un câble.
- Réalisation d'une soudure.
- Connexion d'un port optique.
- Contrôle de la liaison optique.

Module 8 – IRVE (21 h)

Installation d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques.

Compétences :

- Installer une borne IRVE P1.
- Installer une borne IRVE P2.
- Comprendre la réglementation.
- Réaliser les raccordements.
- Contrôler la conformité de l'installation.

Module 9 – Examen final

Durée : 21 heures

Objectifs

Évaluer les compétences acquises tout au long de la formation.

Centre de Formation et de Professionnalisation Grand Paris Sud - 23, rue des Ateliers - 91350 GRIGNY
Tél. : 01 69 56 91 91 - Courriel : contact@cfp-gps.fr
EPIC – RCS 892 172 172 00017 – APE 85.59B - TVA intracommunautaire FR87892172172 - www.cfp-gps.fr
Prestataire de formation enregistré sous le n° 11 91 0900791 auprès du Préfet d'Evry
(Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État, certifié Qualiopi au titre de la catégorie « Actions de formation »)

Contenu

- Épreuve pratique
- Épreuve théorique
- Mise en situation professionnelle
- Entretien avec le jury
- Bilan de certification

Module 10 – Période de formation en entreprise (Stage)

Durée : 58 heures

Objectifs

- Mettre en pratique les compétences acquises.
- Découvrir l'organisation d'une entreprise.
- Développer son autonomie professionnelle.

Activités réalisées

- Participation à des chantiers
- Pose de matériels électriques
- Tirage de câbles
- Raccordements
- Maintenance
- Dépannage
- Respect des procédures qualité et sécurité

Évaluation

- Suivi par le tuteur en entreprise
- Visite pédagogique
- Bilan de stage
- Évaluation des compétences professionnelles

Encadrement pédagogique / Profil(s) formateur(s) :

L'encadrement est assuré par des formateurs spécialisés dans les métiers de l'électricité, de l'éclairage public, de la fibre optique, de la sécurité et des infrastructures de recharge pour véhicules électriques.

Moyens pédagogiques utilisés :

La formation alterne :

- Apports théoriques.
- Démonstrations.
- Travaux pratiques.
- Exercices de câblage.
- Études de cas.

- Simulations d'intervention.
- Utilisation d'équipements professionnels.
- Mises en situation sur plateau technique.

Modalités et délais d'accès

Modalités d'accès

L'admission à la formation est réalisée selon les étapes suivantes :

- Transmission de la candidature par le prescripteur (France Travail, Mission Locale, Cap Emploi ou autre partenaire).
- Étude du dossier de candidature et du projet professionnel.
- Participation à une réunion d'information collective présentant les métiers de l'Électricien urbain et infrastructures, le contenu de la formation et les débouchés.
- Entretien individuel permettant de vérifier la motivation, les prérequis et l'adéquation du projet professionnel.
- Validation du candidat par l'entreprise partenaire dans le cadre de la Préparation Opérationnelle à l'Emploi Individuelle (POEI).
- Validation du financement par France Travail.

Délais d'accès

L'entrée en formation intervient généralement **dans un délai de 2 à 6 semaines** après la validation du dossier administratif, sous réserve :

- de l'accord de France Travail ;
- de la validation de l'entreprise partenaire ;
- de la constitution complète du dossier d'inscription.

Les dates d'entrée sont définies en fonction des sessions de formation et des besoins de recrutement des entreprises partenaires.

Accueil des personnes en situation de handicap :

Conformément à la règlementation (Loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées / Articles D. 5211-1 et suivants du code du travail), CFP GPS peut proposer des aménagements (technique, organisationnel et/ou pédagogique) pour répondre aux besoins particuliers de personnes en situation de handicap. Le cas échéant, l'organisme de formation mobilise des compétences externes (Centre de Ressources Formation Handicap Île-de-France…) et les dispositifs ad-hoc (Accea, Epatech…) pour la recherche de solutions permettant l'accès aux formations. Pour toute précision, nous vous invitons à vous rapprocher de la référente formation ou de notre référente handicap Mme Richard 01 69 56 91 91 contact@cfp-gps.fr

Moyens techniques utilisés :

Les stagiaires disposent notamment de :

- Tableaux électriques.
- Coffrets d'éclairage public.
- Candélabres.
- Luminaires LED.
- Multimètres.
- Outillage électroportatif.
- Équipements de fibre optique.
- Tablettes numériques.
- Équipements de protection individuelle.
- Nacelle pour les exercices pratiques.

Modalités de déroulement, de suivi et de sanction de l'action :

Les compétences sont évaluées au moyen :

- d'exercices pratiques ;
- de mises en situation professionnelles ;
- de travaux pratiques sur plateau technique ;
- d'évaluations théoriques ;
- d'un bilan final.

À l'issue de la formation, les stagiaires pourront obtenir :

- CCP1 du Titre Professionnel RNCP37442.
- Attestation d'habilitation électrique.
- SST Sauveteur Secouriste du Travail.
- CACES Nacelle 1B.
- Attestation IRVE P1.
- Attestation IRVE P2.
- Attestation AIPR.

Natures des travaux FOAD :

*Modalité d'accès au LMS : Article **D.6313-3-1** (décret d'application concernant la FOAD ou formation à distance)*

1. *Assistance technique et pédagogique (coordonnées du contact)*
2. *Information au bénéficiaire sur les activités pédagogiques à effectuer à distance et leur durée moyenne*
3. *Des évaluations qui jalonnent ou concluent l'action de formation*

Débouchés, poursuites de parcours :

À l'issue de la formation, les stagiaires disposent des compétences nécessaires pour intégrer les entreprises spécialisées dans les réseaux électriques, l'éclairage public et les infrastructures urbaines. Les compétences acquises permettent une insertion professionnelle rapide dans le cadre d'un recrutement en POEI.

Centre de Formation et de Professionnalisation Grand Paris Sud - 23, rue des Ateliers - 91350 GRIGNY
Tél. : 01 69 56 91 91 - Courriel : contact@cfp-gps.fr
EPIC – RCS 892 172 172 00017 – APE 85.59B - TVA intracommunautaire FR87892172172 - www.cfp-gps.fr
Prestataire de formation enregistré sous le n° 11 91 0900791 auprès du Préfet d'Evry
(Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État, certifié Qualiopi au titre de la catégorie « Actions de formation »)

Centre de Formation et de Professionnalisation
Grand Paris Sud

PROGRAMME DE FORMATION
(Fiche descriptive)

Métiers accessibles

- Monteur en éclairage public
- Électricien en éclairage public
- Technicien en éclairage public
- Monteur réseaux électriques aériens et souterrains
- Technicien de maintenance en éclairage public
- Électricien réseaux extérieurs
- Installateur IRVE (bornes de recharge pour véhicules électriques)
- Technicien Smart City
- Technicien fibre optique (premier niveau)
- Agent de maintenance des équipements urbains

Secteurs d'activité

Les compétences acquises permettent d'exercer au sein de :

- Entreprises de travaux publics spécialisées en éclairage public
- Entreprises de réseaux électriques
- Entreprises spécialisées dans les infrastructures urbaines
- Sociétés de maintenance des réseaux d'éclairage public
- Entreprises spécialisées dans les Smart Cities
- Entreprises d'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques (IRVE)
- Entreprises de fibre optique et télécommunications
- Sociétés d'exploitation et de maintenance des équipements urbains

Poursuites de parcours

Après une première expérience professionnelle, le stagiaire peut évoluer vers des formations complémentaires ou des postes à responsabilités :

- Titre Professionnel Monteur de Réseaux Électriques Aéro-Souterrains (MREAS)
- Titre Professionnel Électricien d'Équipement
- Certificat de qualification en Éclairage Public
- Habilitations électriques de niveau supérieur
- CACES Nacelle catégories complémentaires
- Formation AIPR Concepteur ou Encadrant
- IRVE niveau P3 (bornes de recharge rapides)
- Spécialisation en réseaux intelligents (Smart Grid) ou Smart City
- Chef d'équipe Éclairage Public
- Conducteur de travaux Réseaux et Éclairage Public

Tarifs :
Nous consulter

Centre de Formation et de Professionnalisation Grand Paris Sud - 23, rue des Ateliers - 91350 GRIGNY
Tél. : 01 69 56 91 91 - Courriel : contact@cfp-gps.fr
EPIC – RCS 892 172 172 00017 – APE 85.59B - TVA intracommunautaire FR87892172172 - www.cfp-gps.fr
Prestataire de formation enregistré sous le n° 11 91 0900791 auprès du Préfet d'Evry
(Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État, certifié Qualiopi au titre de la catégorie « Actions de formation »)

Centre de Formation et de Professionnalisation
Grand Paris Sud

PROGRAMME DE FORMATION
(Fiche descriptive)

Obligations et droits du stagiaire :

Avant le démarrage de chaque formation, les participants reçoivent différents documents qu'ils sont tenus de lire attentivement et de respecter :

- Le règlement intérieur du CFP GPS
- Un livret d'accueil
- Le planning
- Le programme de formation (Fiche descriptive)

Centre de Formation et de Professionnalisation Grand Paris Sud - 23, rue des Ateliers - 91350 GRIGNY
Tél. : 01 69 56 91 91 - Courriel : contact@cfp-gps.fr
EPIC – RCS 892 172 172 00017 – APE 85.59B - TVA intracommunautaire FR87892172172 - www.cfp-gps.fr
Prestataire de formation enregistré sous le n° 11 91 0900791 auprès du Préfet d'Evry
(Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État, certifié Qualiopi au titre de la catégorie « Actions de formation »)